World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Première session ordinaire
Rome, 14 janvier 2026
et
Rome, 24–27 février 2026

Distribution: générale
Date: 18 février 2026
Original: anglais

Point 6 de l'ordre du jour
WFP/EB.1/2026/6-D/3/Add.1/Rev.1
Fonctions de contrôle
Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (http://executiveboard.wfp.org/fr).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays provisoire de transition (2018-2019) et du plan stratégique de pays (2020-2024) établis pour l'Iraq

Contexte

Le présent document contient la réponse de la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays provisoire de transition (2018-2019) et du plan stratégique de pays (2020-2024) établis pour l'Iraq. L'évaluation a été menée entre juin 2023 et mai 2024 et visait principalement à recueillir des données factuelles sur le positionnement stratégique du PAM, la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience de son action ainsi que les facteurs expliquant les résultats obtenus en Iraq entre 2017 et octobre 2023. Fondée une approche consultative axée sur l'utilisation, elle a permis de répondre à un double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a éclairé l'élaboration d'un nouveau plan stratégique de pays.

Les évaluateurs ont formulé six recommandations, dont quatre sont d'ordre stratégique et deux d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisées également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateur responsable:

M. A. Singh
Directeur de pays par intérim
courriel: amit.singh@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé **Délai de mise en œuvre: troisième trimestre de 2027** **Recommandation 1: Concentrer les efforts du PAM sur le renforcement des capacités de l'Iraq dans les domaines de la résilience face aux changements climatiques, des filets de protection sociale et de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise, en fixant des objectifs d'étape clairs dans le cadre d'une stratégie de transition et de retrait du PAM, à mesure que le pays sort de la situation de crise et se rapproche du statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Plaider en faveur du maintien pendant la période de transition de l'aide internationale spécialisée destinée aux personnes particulièrement vulnérables.**		La recommandation est acceptée				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.1 Dans le PSP pour 2025-2029 et les documents stratégiques connexes, expliquer clairement quelles sont les compétences particulières du PAM et axer les efforts sur les principaux domaines concernés, notamment les filets de protection sociale, la préparation aux situations d'urgence et la résilience face aux changements climatiques. Définir précisément ce qui est considéré comme une intervention réussie et fixer des objectifs d'étape mesurables en vue d'un transfert responsable des activités de renforcement des capacités au Gouvernement et du retrait du PAM du pays, à mesure que celui-ci sort de la situation de conflit et se rapproche du statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, avec l'appui d'importants financements nationaux. *Degré de priorité: élevé* (premier trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional)	La recommandation est acceptée	1. Élaborer le plan stratégique de pays (PSP) pour 2025-2029 en s'appuyant sur une vision actualisée des principaux domaines d'intervention du PAM en Iraq (notamment la protection sociale, la préparation aux situations d'urgence et la résilience face aux changements climatiques), en en exposant clairement les motifs et en définissant un cadre de résultats précis.	Bureau de pays (bureau régional)	Premier trimestre de 2025	En cours
			2. Au moment de la présentation de la version finale du PSP et de son approbation, établir une stratégie détaillée relative aux moyens d'existence et à la résilience compte tenu des effets directs et des activités approuvés qui sont énoncés dans le PSP.	Bureau de pays (bureau régional et Siège à Rome)	Deuxième trimestre de 2025	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
1.2 Élaborer une théorie du changement qui définit les voies possibles à suivre pour renforcer, éprouver et transférer les capacités, en fixant des calendriers réalistes, en énonçant clairement les vecteurs du changement et en formulant des hypothèses pertinentes. Veiller à ce que tous les projets de renforcement des capacités concordent bien avec les priorités et les besoins du Gouvernement. *Degré de priorité: élevé* (premier trimestre de 2025)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	3. En collaboration avec le bureau régional, élaborer une théorie du changement réaliste pour le nouveau PSP pour 2025-2029.	Bureau de pays	Troisième trimestre de 2024	Terminé
			4. Définir des procédures opératoires normalisées pour concevoir, hiérarchiser par ordre de priorité et mettre en œuvre des activités conformes à la théorie du changement et étayées par un cadre de résultats précis.	Bureau de pays	Premier trimestre de 2025	En cours
1.3 Plaider pour qu'un appui international ciblé continue d'être apporté aux personnes vulnérables qui risquent de ne pas être couvertes par les filets de protection sociale – personnes sans papiers, réfugiés, Iraquiens revenant de République arabe syrienne et groupes marginalisés tels que les Yazidis –,le temps que les systèmes nationaux soient consolidés ou que d'autres solutions durables soient mises en place. *Degré de priorité: élevé* (troisième trimestre de 2027)	Bureau de pays (bureau régional et Siège à Rome - Département des partenariats et de l'innovation)	La recommandation est acceptée	5. Élaborer une stratégie de ciblage détaillée afin de définir la marche à suivre pour recenser les personnes les plus démunies, conformément aux besoins des programmes. Des activités de sensibilisation sont actuellement menées auprès des principaux donateurs afin d'aider les rapatriés qui se trouvent au centre d'Al-Jadaa 1 et les Iraquiens vulnérables sans papiers. Le PAM dirige un groupe de travail technique chargé de prioriser les bénéficiaires de la protection sociale, l'accent étant mis sur le système public de distribution, qui analyse et exploite à des fins de sensibilisation des données provenant de la troisième édition de l'enquête socioéconomique menée auprès des ménages iraquiens.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen **Délai de mise en œuvre: quatrième trimestre de 2029** **Recommandation 2: Axer les activités de renforcement des capacités du pays sur les approches stratégiques visant à intégrer les initiatives relatives aux transferts de type monétaire, à la résilience, à la protection sociale et à la préparation aux situations d'urgence dans les systèmes publics. Élaborer un modèle susceptible d'être transposé à plus grande échelle en cas de crise future et adapté à la transition de l'Iraq vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.**		La recommandation est acceptée				

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.1 Définir clairement le projet de système de protection sociale que le Gouvernement s'emploie à mettre en place avec l'appui du PAM, de façon à éclairer les efforts déployés en collaboration avec les pouvoirs publics et d'autres acteurs – y compris des partenaires des Nations Unies – pour parvenir à une vision consensuelle de la protection sociale en Iraq. *Degré de priorité: élevé* (quatrième trimestre de 2029)	Bureau de pays (Siège à Rome et bureau régional - unité chargée de la protection sociale)	La recommandation est acceptée	1. Dans le cadre de la théorie du changement globale, le bureau de pays a défini une activité visant à renforcer le système de protection sociale iraquien dans la perspective du PSP à venir. Cette activité tient compte des atouts particuliers du PAM, des lacunes de l'Iraq sur le plan des capacités et des priorités du Gouvernement en matière de développement. De plus, elle concorde avec la stratégie dont s'est doté le PAM en matière de protection sociale, laquelle met l'accent sur la nécessité de donner plus largement accès à des systèmes nationaux de protection sociale qui préservent et renforcent la capacité des personnes à satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et leurs besoins essentiels connexes, ainsi qu'à gérer les risques et les chocs.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			2. Collaborer activement avec d'autres entités des Nations Unies et contribuer à la définition de la priorité stratégique du plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable établi pour l'Iraq (2025-2029) qui a trait au développement social inclusif. L'objectif est de tenir compte de l'importance qu'il y a à donner plus largement accès à des systèmes nationaux de protection sociale susceptibles de renforcer les moyens dont les personnes disposent pour, d'une part, subvenir à leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et leurs besoins essentiels connexes et, d'autre part, gérer les risques et les chocs. Plaider pour que la protection sociale soit une composante essentielle de la priorité relative au développement social inclusif, conformément aux priorités du Gouvernement en matière de développement.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2 Déterminer quelles sont les compétences particulières du PAM eu égard à la réforme du système de protection sociale (y compris du système public de distribution), et augmenter, en y consacrant les investissements nécessaires, les moyens dont le PAM a besoin en Iraq dans des domaines tels que la protection sociale, le suivi, la communication au service du développement, d'autres types de communication et le renforcement des capacités. *Degré de priorité: moyen* (quatrième trimestre de 2029)	Bureau de pays (Siège à Rome - Division des politiques et des orientations concernant les programmes - et bureau régional - unité chargée des programmes)	La recommandation est acceptée	3. Recenser les domaines thématiques clés où le PAM est le mieux placé pour appuyer le programme national de réforme de la protection sociale, en prenant en considération les besoins et les priorités du Gouvernement en matière de développement, et en tirant parti des atouts particuliers dont le PAM dispose par rapport à d'autres entités des Nations Unies. Il s'agira notamment de renforcer les capacités des pouvoirs publics en matière de protection sociale, de fournir un appui technique et opérationnel, de produire des données factuelles et d'assurer le suivi et la mise en œuvre de projets pilotes pour rassembler des données et plaider en faveur de la réforme du système de protection sociale, par exemple en favorisant l'émancipation économique de façon à faciliter la transition des bénéficiaires des filets de protection sociale vers le régime de sécurité sociale.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			4. Pour mener efficacement ces activités, le bureau de pays continuera d'investir dans la mise en place d'un personnel doté de compétences spécialisées dans les domaines de la protection sociale et du renforcement des capacités. Des unités d'appui dans des secteurs tels que les relations extérieures et la recherche, l'évaluation préalable et le suivi continueront de travailler aux côtés des équipes chargées des programmes pour veiller à ce que les activités de protection sociale fassent l'objet d'un suivi approprié et à ce que les programmes prévoient des activités de sensibilisation et de communication.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.3 Veiller à ce que la transformation numérique soit intégrée dans le programme de réforme plus large. Privilégier les solutions locales de façon à élaborer des systèmes numériques que les partenaires seront en mesure de gérer. Prévoir dès le départ des plans de pérennisation des résultats et de transfert des responsabilités dans tous les programmes de mise en place de systèmes numériques. *Degré de priorité: élevé* (quatrième trimestre de 2029)	Bureau de pays (Siège à Rome - unité chargée de la protection sociale, Division des technologies et Département des partenariats et de l'innovation – et bureau régional – unités chargées de la protection sociale, des partenariats et des technologies)	La recommandation est acceptée	5. Dans le prochain PSP, la transformation numérique ne constituera pas une activité en tant que telle mais s'inscrira plus largement dans l'action menée par le PAM à l'appui du programme gouvernemental de réforme de la protection sociale, de sorte que la démarche constitue un moyen d'atteindre les objectifs visés dans le domaine de la protection sociale, comme la réduction de la pauvreté ou de la vulnérabilité et la lutte contre l'exclusion sociale et l'insécurité alimentaire en Iraq.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2029	En cours
			6. Le bureau de pays veillera à ce que le renforcement des capacités et le transfert de connaissances figurent au cœur des efforts faits, dans le cadre de la transformation numérique, en faveur du renforcement de la viabilité du système de protection sociale, ce qui aiderait à améliorer l"efficience et l'efficacité du système et des principaux programmes d'assistance sociale et alimentaire qui en relèvent.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			7. Le PAM soutient le rôle moteur que joue le Gouvernement dans l'établissement d'un registre unique (ou registre intégré des bénéficiaires), en collaborant étroitement avec les autorités fédérales et avec les administrations régionales du Kurdistan. Le PAM, qui assure le secrétariat d'un comité de travail technique présidé par le Ministère de la planification, fait en sorte que le registre unique relève du Centre de données national du Gouvernement et que des liens soient créés entre les principales bases de données des ministères du commerce, du travail et des affaires sociales. Cette configuration garantit la prise en main des activités par le Gouvernement, la pérennité de l'action menée et l'harmonisation avec les systèmes nationaux. Le rôle du PAM consiste principalement à fournir des conseils techniques et à renforcer les capacités locales, afin de faciliter le transfert au Gouvernement iraquien de la responsabilité de la transformation numérique des systèmes de protection sociale.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.4 Élaborer un modèle visant à maintenir une capacité d'intervention en cas d'urgence adaptée à la transition de l'Iraq vers le statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ce modèle devrait tenir compte de la façon dont le PAM peut faire le lien entre sa capacité d'intervention en cas d'urgence et l'action qu'il mène actuellement dans le domaine de la protection sociale et de la préparation aux situations d'urgence, de façon à faciliter une intervention rapide et appropriée au cas où une crise surviendrait en Iraq. *Degré de priorité: moyen* (premier trimestre de 2029)	Bureau de pays (Siège à Rome - Département des partenariats et de l'innovation, Service de la préparation aux situations d'urgence et des interventions en cas de crise et Division des politiques et des orientations concernant les programmes)	La recommandation est acceptée	8. Mettre au point et renforcer des systèmes d'information relatifs au climat dans le but de diffuser des renseignements sur le climat et les situations d'urgence et sensibiliser l'opinion localement, et faire en sorte que des renseignements précis soient disponibles en temps opportun pour éclairer la prise de décisions. Privilégier les plans d'anticipation assortis de seuils de déclenchement convenus au préalable et de mesures d'atténuation préventives. De cette façon, les communautés pourront faire face plus efficacement aux phénomènes climatiques soudains ou à évolution lente, ce qui améliorera leur résilience et leur capacité d'adaptation.	Bureau de pays (unité chargée des situations d'urgence, bureau régional et Siège à Rome)	Premier trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			9. Consolider les structures nationales de gestion des catastrophes et de coordination des interventions pour apporter rapidement une réponse efficace aux phénomènes climatiques extrêmes et aux catastrophes naturelles. Il faudra pour cela mener des initiatives visant à renforcer les capacités des organismes de gestion des catastrophes, assurer la coordination interinstitutions et intégrer les informations sur les risques climatiques dans les dispositifs nationaux d'intervention en cas de catastrophe. En favorisant l'instauration d'un système rigoureux et coordonné de gestion des catastrophes, le PAM vise à améliorer l'état de préparation et la réactivité des organismes publics pour faire en sorte que les communautés reçoivent l'aide nécessaire en cas de situation d'urgence d'origine climatique.	Bureau de pays (unité chargée des situations d'urgence, bureau régional et Siège à Rome)	Premier trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			10. Dans le contexte du PSP à venir et à la faveur du programme conjoint en cours sur la réforme du système de protection sociale, le bureau de pays soutiendra un programme d'action axé sur la protection sociale réactive face aux chocs et adaptative, qui appuie le renforcement des capacités des principales institutions publiques et facilite ainsi la préparation aux crises et la planification des interventions en cas d'urgence. L'adaptation aux changements climatiques et l'action anticipatoire seront également rattachées aux mesures prises en faveur de la réforme du système de protection sociale dans le cadre des activités 4 et 6 du PSP.	Bureau de pays, bureau régional et Siège à Rome (unités chargées de la protection sociale et des questions climatiques)	Premier trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen **Délai de mise en œuvre: premier trimestre de 2029** **Recommandation 3: Redimensionner et repenser les opérations menées par le PAM en Iraq pour tenir compte des contraintes de financement et de l'accent qui sera mis à l'avenir sur les activités de développement, et élaborer des plans d'urgence pour faire face à une éventuelle baisse du financement sous le seuil minimum considéré comme viable.**		La recommandation est partiellement acceptée				
3.1 Concentrer les efforts sur un moins grand nombre d'interventions dans les domaines qui constituent la principale valeur ajoutée du PAM – protection sociale, préparation aux situations d'urgence et intervention face aux chocs climatiques – pour permettre au personnel de se spécialiser et d'obtenir des résultats pérennes. Utiliser des projets pilotes pour expérimenter de nouvelles approches innovantes s'inscrivant dans le cadre de stratégies bien définies assorties d'un plan rigoureux permettant de transposer les approches efficaces à plus grande échelle. *Degré de priorité: élevé* (premier trimestre de 2029)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	1. Utiliser les fonds existants pour expérimenter des modalités originales de mise en œuvre des programmes à petite échelle au départ, puis s'appuyer sur les résultats préliminaires pour mobiliser les fonds nécessaires à une transposition à plus grande échelle.	Bureau de pays	Premier trimestre de 2029	En cours
			2. Mettre à profit l'expérience acquise lors des cycles d'exécution précédents pour évaluer les activités et retenir celles qui ont été efficaces et ont eu un impact.	Bureau de pays	Premier trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.2 Si possible, maintenir la présence du PAM dans les provinces, en privilégiant le recrutement et le maintien de membres du personnel dotés de solides compétences dans les domaines du développement, des changements climatiques et du renforcement des capacités. Épauler le personnel du PAM déployé dans les provinces par l'intermédiaire d'une équipe centrale d'appui basée à Bagdad et à Erbil. Mettre en œuvre une stratégie de collaboration globale pour que les projets pilotes conduits dans les provinces soient bien compris au niveau central et puissent être financés et reproduits à plus grande échelle par l'intermédiaire des ministères du gouvernement central. *Degré de priorité: moyen* (premier trimestre de 2029)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	3. Le recrutement visera à combler les lacunes dans les compétences relevées à l'occasion de l'évaluation des besoins en matière d'apprentissage, en particulier dans les domaines du développement, du climat et du renforcement des capacités. Des programmes de formation et de perfectionnement seront conçus à partir des indications dégagées de l'évaluation des besoins en matière d'apprentissage, afin de doter le personnel des compétences nécessaires pour mener avec succès des projets à l'échelle des provinces. De plus, une équipe centrale d'appui sera constituée à Bagdad et à Erbil à la lumière de cette évaluation, en veillant à ce que ses membres soient dûment préparés à apporter une assistance ciblée au personnel sur le terrain.	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional	Premier trimestre de 2025	En cours
			4. Promouvoir un apprentissage croisé entre les équipes des bureaux de terrain et du bureau de pays, notamment à la faveur de visites sur site et d'ateliers organisés en interne.	Bureau de pays	Premier trimestre de 2029	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.3 Abandonner progressivement les interventions et les stratégies de hiérarchisation "universelles" axées sur l'action humanitaire. Adapter l'assistance aux besoins et priorités des bénéficiaires en s'appuyant sur une évaluation du volume et de la durée des investissements nécessaires pour sortir les populations de la situation de vulnérabilité dans laquelle elles se trouvent, ce qui prendra probablement plusieurs années. Augmenter le montant des investissements par personne et par intervention pour œuvrer en faveur d'un changement durable. *Degré de priorité: élevé* (deuxième trimestre 2025)	Bureau de pays	La recommandation est acceptée	5. Élaborer une stratégie de ciblage globale pour pouvoir répertorier les personnes les plus démunies, conformément aux besoins des programmes. Cette stratégie devrait comprendre des méthodes et des critères de ciblage pour les différents projets et prévoir notamment un ciblage géographique et un ciblage fondé sur des catégories.	Bureau de pays	Premier trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.4 Renforcer les capacités du personnel chargé du suivi et de l'évaluation afin d'améliorer l'apprentissage et de mieux rendre compte de l'action menée aux donateurs et aux partenaires. Revoir les indicateurs de suivi institutionnels et les directives connexes en vue de promouvoir des stratégies de suivi des progrès réalisés au regard des effets directs, qui mettent en avant les résultats à long terme obtenus en matière de développement et qui soient adaptées aux bureaux de pays travaillant dans des contextes de transition. *Degré de priorité: élevé* (deuxième trimestre de 2025)	Bureau de pays et Siège à Rome (Division de l'analyse, de la planification et de la performance, bureau régional - unité chargée de la recherche, de l'analyse et du suivi)	La recommandation est acceptée	6. Actualiser la stratégie de suivi et d'évaluation du bureau de pays pour y intégrer des indicateurs d'effet direct et des méthodes qui mettent efficacement en évidence les résultats à long terme obtenus sur le plan du développement et qui soient adaptés aux besoins des bureaux de pays travaillant dans des contextes de transition. Veiller à ce que les indicateurs concordent avec les objectifs que s'est fixés le PAM et permettent de mesurer les progrès accomplis dans un contexte de transition.	Bureau de pays	Deuxième trimestre de 2025	Non commencé
			7. Faciliter la participation du personnel du bureau de pays chargé du suivi et de l'évaluation à une série d'ateliers en présentiel, de formations en ligne et de formations en cours d'emploi adaptés aux besoins des bureaux de pays travaillant dans un contexte de transition.	Bureau de pays	Deuxième trimestre de 2025	En cours
			8. Prendre l'initiative de consulter régulièrement les principaux partenaires en vue d'élaborer et d'examiner avec eux des cadres de suivi et d'évaluation, en veillant à ce que ceux-ci répondent aux objectifs du PAM et aux attentes des partenaires.	Bureau de pays	Deuxième trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
3.5 Déterminer le seuil de financement minimum nécessaire au maintien d'un bureau de pays en Iraq. Mettre au point d'autres modèles d'exécution pour le cas où le niveau de financement passerait sous ce seuil, comme le maintien d'équipes chargées des programmes avec un appui fourni à distance par le bureau régional et le Siège ou le recours au partage des coûts pour les services d'appui, par exemple. *Degré de priorité: élevé* (deuxième trimestre de 2025)	Bureau régional (bureau de pays et Siège à Rome - Division des politiques et des orientations concernant les programmes)	La recommandation est partiellement acceptée (les ressources déjà mobilisées pour le prochain PSP - pour 2025-2029 - et celles qui sont attendues représentent 56 pour cent du budget. Dans un scénario ambitieux, cette proportion atteindrait 85 pour cent)	9. Élaborer le nouveau PSP à la lumière de perspectives de financement réalistes et tenir compte du financement attendu dans la conduite des activités et la constitution de l'équipe de pays. Adapter l'orientation stratégique et la structure du bureau de pays ainsi que le ciblage qu'il effectue en fonction des ressources disponibles.	Bureau de pays	Deuxième trimestre de 2025	En cours. La stratégie de mobilisation de ressources en faveur des partenariats a été élaborée et communiquée au bureau régional et au Siège à Rome, qui doivent faire part de leurs commentaires en retour.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé **Délai de mise en œuvre: quatrième trimestre de 2025** **Recommandation 4: Diversifier les sources de financement et mobiliser des contributions pluriannuelles pour avancer sur la voie d'un changement pérenne.**		La recommandation est acceptée				
4.1 Continuer de diversifier les sources de financement et envisager de recourir à des mécanismes innovants de financement de l'action climatique, à des modalités de financement pluriannuel au service du développement et à des partenariats noués avec des donateurs régionaux et le secteur privé. Encourager le Gouvernement iraquien à participer au financement. *Degré de priorité: élevé* (deuxième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional et Siège à Rome - Département des partenariats et de l'innovation)	La recommandation est acceptée	1. Travailler en continu avec les donateurs ainsi que d'autres partenaires du développement, des entités du secteur privé, le Gouvernement et d'autres parties prenantes pour obtenir des fonds en faveur de l'action climatique et de la résilience.	Bureau de pays	Troisième trimestre de 2025	En cours
			2. Participer à des partenariats stratégiques noués avec d'autres entités, y compris des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et locales, en vue de procéder à l'harmonisation stratégique des activités et du ciblage conformément aux priorités de l'Iraq en matière de développement.	Bureau de pays	Troisième trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 Veiller à ce que les activités d'amélioration de la résilience à long terme face aux changements climatiques et de renforcement des capacités s'appuient sur un financement pérenne, et éviter de s'engager dans un projet à moins que le financement des coûts y afférents soit correctement assuré. *Degré de priorité: élevé* (troisième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional et Siège à Rome - Département des partenariats et de l'innovation)	La recommandation est acceptée	3. Le PAM travaille en partenariat avec des organismes spécialisés et des entités du secteur privé pour élaborer une stratégie axée sur le climat et la résilience et veiller ainsi à l'obtention de bons résultats dans ces domaines. Ces partenariats, noués notamment avec le Centre international d'agriculture biosaline, l'Institut international de gestion des ressources en eau, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Institut de Stockholm pour l'environnement, l'Union internationale pour la conservation de la nature, le Programme des Nations Unies pour le développement et des entités de recherche privées, comme CultiVision, permettront au PAM de mettre sur la table des propositions de projet fructueuses.	Bureau de pays et bureau régional	Premier trimestre de-2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen **Délai de mise en œuvre: quatrième trimestre de 2025** **Recommandation 5: Tirer parti des partenariats afin de mettre en œuvre des interventions de développement de manière cohérente sur le long terme et d'avoir accès à des compétences spécialisées.**		La recommandation est acceptée				
5.1 Continuer d'établir des partenariats avec des acteurs du développement, notamment avec d'autres entités des Nations Unies et les institutions financières internationales, et renforcer les partenariats existants, de façon à tirer parti de compétences spécialisées en matière de développement dont le PAM ne dispose généralement pas, en particulier celles liées au transfert responsable des activités d'appui aux moyens d'existence et de développement rural. *Degré de priorité: moyen* (deuxième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional - unité chargée des partenariats)	La recommandation est acceptée	1. Le bureau de pays s'emploie déjà à renforcer les partenariats stratégiques noués avec le secteur privé, le Gouvernement et d'autres entités de premier plan, notamment les institutions financières internationales, de façon à tirer parti du savoir-faire de chacun pour renforcer les capacités nationales et favoriser la prise en main des activités par les communautés et ainsi faciliter le transfert durable de la responsabilité des activités axées sur les moyens d'existence et le développement rural.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
5.2 Élaborer une stratégie de mobilisation des partenaires fondée sur un recensement des parties prenantes et une cartographie des processus, le but étant que tous les partenaires aux niveaux du pays, de l'Autorité régionale kurde et des provinces soient informés des interventions menées par le PAM dans le pays et y participent. *Degré de priorité: moyen* (quatrième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional - unité chargée des partenariats)	La recommandation est acceptée	2. Le nouveau PSP est assorti d'une stratégie de mobilisation de ressources en faveur des partenariats qui englobe une analyse détaillée des parties prenantes et des processus visant à recenser les domaines d'intérêt et les possibilités offertes.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2025	En cours
5.3 Envisager de nouer des partenariats avec des établissements universitaires, des organisations de la société civile et des collectivités locales, et renforcer les partenariats existants, en vue de mettre au point des stratégies viables de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, d'amélioration de la résilience face aux changements climatiques et de protection sociale, de façon à venir en aide sans interruption aux communautés vulnérables. *Degré de priorité: moyen* (troisième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional - unité chargée des partenariats)	La recommandation est acceptée	3. Le bureau de pays est déjà en train d'étudier la possibilité de collaborer avec des partenaires non habituels et de s'attacher à renforcer les liens avec les partenaires habituels. La stratégie de mobilisation de ressources en faveur des partenariats continuera d'évoluer jusqu'à ce que le Conseil d'administration approuve le prochain PSP; elle devrait ensuite être arrêtée dans sa version définitive, puis révisée à intervalles réguliers.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen **Délai de mise en œuvre: quatrième trimestre de 2025** **Recommandation 6: Veiller à ce que les questions relatives à l'autonomisation des femmes et au handicap soient prises en compte s'il y a lieu, en particulier pour les interventions portant sur la préparation aux situations d'urgence et la protection sociale.**		La recommandation est acceptée				
6.1 Veiller à ce que les stratégies des programmes soient éclairées par des analyses appropriées de la problématique femmes-hommes, de la situation au regard du handicap et de la protection qui soient adaptées au contexte culturel et religieux. *Degré de priorité: élevé* (deuxième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional - unité chargée de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion - et Siège à Rome - Service chargé de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion)	La recommandation est acceptée	1. Les programmes sont conçus dans l'optique d'être inclusifs et de jouer un rôle catalyseur. Le bureau de pays demandera l'aide du Siège mondial lorsque son personnel n'aura pas les compétences spécialisées nécessaires.	Bureau de pays	Quatrième trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
6.2 Former le personnel et les principaux partenaires aux niveaux du gouvernement central, de l'Autorité régionale kurde et des provinces aux questions transversales afin de promouvoir leur intégration dans la mise en œuvre des programmes. *Degré de priorité: moyen* (quatrième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional - unité chargée de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion et unité chargée du climat)	La recommandation est acceptée	2. L'égalité femmes-hommes, l'autonomisation des femmes et les approches porteuses de transformation font partie intégrantes des programmes du bureau de pays, conformément aux propositions de projet. 3. Des activités sont menées pour renforcer les capacités du personnel du bureau de pays et d'autres parties prenantes et se poursuivront dans le cadre du prochain PSP.	Bureau de pays, avec l'appui du bureau régional et du Siège à Rome	Quatrième trimestre de 2025	En cours
6.3 Définir des indicateurs qui permettent de mesurer les progrès accomplis et soient adaptés au contexte iraquien. *Degré de priorité: moyen* (troisième trimestre de 2025)	Bureau de pays (Siège à Rome - Division de l'analyse, de la planification et de la performance)	La recommandation est acceptée	4. Élaborer de nouveaux indicateurs ou réviser ceux existants pour les axer davantage sur les effets directs, plus précisément pour qu'ils permettent de mesurer les changements porteurs de transformation. Veiller à ce que ces indicateurs s'accompagnent de définitions précises et de directives claires concernant les mesures à effectuer et qu'ils soient adaptés au contexte iraquien.	Bureau de pays	Troisième trimestre de 2025	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité du PAM responsable de l'application des recommandations (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux, divisions et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
6.4 Faire connaître les nouveaux mécanismes permettant de rendre compte de l'action menée et de communiquer des observations afin de mettre en place des circuits efficaces de remontée de l'information destinés à informer la direction des risques liés à l'évolution complexe des normes sociales existantes. *Degré de priorité: élevé* (quatrième trimestre de 2025)	Bureau de pays (bureau régional - unité chargée de la problématique femmes-hommes, de la protection et de l'inclusion et unité chargée du climat)	La recommandation est acceptée	5. Une campagne destinée à communiquer des informations actualisées et à favoriser la visibilité a débuté, et des renseignements détaillés ont été mis à disposition au sujet d'un numéro d'urgence, des heures ouvrables et des délais de réponse. Des mises à jour hebdomadaires sont effectuées sur les affaires en cours d'instruction ou classées et le réseau des référents a été actualisé. Les prochaines mesures comprendront l'adoption d'un outil institutionnel (appel en un clic) qui permettra de passer des appels sans recourir aux opérateurs téléphoniques nationaux (un problème répertorié).	Bureau de pays	Premier trimestre de 2025	En cours